

Les tableaux 18-20 contiennent les plus importantes statistiques puisées dans le rapport du surintendant. Le nombre de détenus qui était en 1910 de 1,865 monta à 2,118 en 1916 pour retomber à 1,468 en 1918. Après la démobilisation et la crise de 1921, le nombre de détenus s'éleva à 2,640 en 1922, redescendit à 2,225 en 1924 puis remonta à 4,164 en 1932. L'augmentation fut particulièrement rapide après 1929 car elle atteignait 1,395 ou 44 p.c. en trois ans. Le nombre de condamnés, qui était de 3,098 en 1936, était moindre qu'en aucune année depuis 1929. Le nombre de libérations conditionnelles, ainsi que l'indique le tableau 18, a atteint 431 en 1936, contre 554 en 1935, 731 en 1934 et 488 en 1933.

Le tableau 19 classe les détenus par groupe d'âge. En 1935 les 3,098 détenus se partagent ainsi : 9.0 p.c. de moins de 21 ans et 47.5 entre 21 et 30 ans, soit 56.5 p.c. de moins de 30 ans. En 1914, il y avait 2,003 internés dont 9.3 p.c. avaient moins de 20 ans et 44.4 p.c. avaient entre 20 et 30 ans, soit au total 53.7 p.c. de moins de 30 ans. En 1923 les 2,486 forçats comprenaient 11.3 p.c. de moins de 20 ans et 46.6 p.c. de 20 à 30 ans, soit 57.9 p.c. de moins de 30 ans. Depuis la Grande-Guerre la moyenne d'âge des détenus semble avoir légèrement baissé, mais aucune tendance définie ne se manifeste au cours des dix dernières années, bien qu'il y ait des variations prononcées d'année en année. Le tableau 20 contient une statistique détaillée de la nationalité, de la religion, de l'état civil et de l'origine raciale des détenus.

18.—Mouvement des détenus, années fiscales terminées le 31 mars 1929-36.

Situation.	1929.	1930.	1931.	1932.	1933.	1934.	1935.	1936.
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Détenus au commencement de l'année fiscale.....	2,560	2,769	3,187	3,714	4,164	4,591⁴	4,220	3,552
Entrées—								
Infraction à la liberté conditionn.	6	1	8	8	6	2	11	8
Révocation de la libération cond.	14	23	19	—	3	—	4	6
Evadés, repris.....	—	1	1	3	1	—	—	—
Par transfert.....	110	187	172	145	218	179	241	180
Nouveaux condamnés.....	1,253 ³	1,436	1,699	1,787	2,123	1,532	1,221	1,364
Totaux des entrées.....	1,383	1,648	1,899	1,943	2,351	1,713	1,477	1,558
Élargissements—								
Décès.....	16	14	12	16	15	21	17	13
Evasion.....	2 ²	1	1	3	1	—	2 ¹	—
Expiration de peine.....	577	559	654	837	1,063	943	1,226	1,263
Revision de procès.....	1	2	1	—	4	5	5	2
Grâce.....	10	15	26	19	44	74	49	76
Libération conditionnelle.....	384	363	413	379	488	731	554	431
Transfert.....	110	187	170	150	219	228	241	182
Déportation.....	61	77	89	83	88 ⁵	80	50	45
Transférés aux prisons provinciales pour exécution.....	—	2	—	—	5	—	—	—
Remis aux autorités provinciales.	13	10	6	6	1	2	1	—
Totaux des élargissements.....	1,174	1,230	1,372	1,493	1,928	2,084	2,145	2,012
Détenus à la fin de l'année.....	2,769	3,187	3,714	4,164	4,587	4,220	3,552	3,098

¹ D'asiles d'aliénés. ² Un, d'asile d'aliénés. ³ Deux, d'institutions provinciales. ⁴ Cette différence entre les nombres des détenus à la fin de l'année fiscale 1933 et au commencement de 1934 paraît dans les rapports du surintendant des pénitenciers pour ces années. ⁵ Comprend une extradition.